des enfants de chœur, parvenaient jusqu'à ses oreilles.

Alors, la folie de la frayeur s'emparait de lui!....

Sur ses liasses de billets il se précipitait, les couvrant de son maigre corps.... Il les enfouissait dans ses poches, dans sa chemise.

On venait l'arrêter!....

On savait tout!...

Renée n'était point morte....

Elle venait de se réveiller!.... Elle appelait au secours!....

Elle l'accusait.......

Oui! oui!...... Il l'entendait crier:

—Elias Tarnoski est un assassin.......

" Elias Tarnoski m'a endormie pour que l'on m'enterre toute vive!

Baigné de sueur glacée, les mains tremblantes, crispées, ne déchirait-il pas les billets, faisant passer ses ongles malgré lui au travers du papier glacé!.....

—Non!.... cette situation était intolérable!

Si elle se prolongeait plus longtemps, —il le comprenait bien,—il allait devenir fou. Son cerveau éclaterait.

Sur la pointe du pied, il sortit de son appartement.

Qu'allait-il faire?....

Retourner à Revel?.... Quitter Ny-Slott?....

Certes, il n'aimait pas la grotesque Anastia, sa femme ... Mais.... c'était une amie, une complice.... pas comme les autres.... Elle ne le trahirait pas, elle!.... Elle ne chercherait pas à le faire disparaître pour s'assurer de son silence.

Car il y pensait aussi!....

Cazérès et Wladimir avaient bien le dessein de *supprimer* Sophie Mosser dès qu'ils n'auraient plus besoin d'elle.

Son tour, certainement, viendrait alors....

Son parti était pris....

Il allait partir.......

Avec lenteur, se donnant une indifférente allure, il se dirigeait vers l'entrée commune.

A travers la foule des fermières, des paysans qui continuaient à affluer, il espérait bien passer inaperçu.......

Malheur! ne voilà-t-il pas qu'il va se heurter à Sophie Mosser!

Sophie est en train de faire dresser devant la grande porte un arc de triomphe de branches de sapins et de verdure.

—Eh bien! docteur Elias Tarnoski,—lui dit-elle en fixant sur lui ses yeux perçants,—où allez-vous donc?....

Et se penchant vers lui, à l'oreille, très vite:

—Mais prenez donc sur vous!.... Remettez-vous! ..... On vous regarde!... Vous êtes blême!.... Vous êtes vert! Vous tremblez.... tout trempé de sueur!

Et comme il lève sur elle des yeux hagards:

—Mais ne vous apercevez vous donc pas que tous ces gens vous regardent? Ils chuchotent, ils murmurent...... De là au soupçon il n'y a qu'un pas... Et au premier soupçon.... s'ils parlaient... vous êtes perdu......

Tout cela prononcé avec de tristes hochements de tête, ayant l'air d'adresser de remontantes consolations à ce pauvre docteur qui se laissait réellement trop aller à son chagrin.

—Car—ajoutait-elle, en interpellant par leurs noms les paysans qui passaient, lui adressant de grands saluts,—car il adorait ses maîtres, ce bon docteur Elias Tarnoski.... C'était pour eux un ami dévoué, un père.

S'adressant directement à lui:

—Rentrez, mon cher docteur, rentrez.... Vous êtes souffrant, reposez-vous.... Tant de nuits passées sans sommeil vous ont éreinté. Vous n'avez plus face humaine!.... Allez vous reposer, Elias Tarnoski.... Vous en avez le droit.... ou certainement vous allez tomber malade.

Barrée, cette route!.... Impossible de passer par là.

Sophie Mosser est là qui veille!

Elle a dû deviner le projet d'Elias Tarnoski.

C'est certain, elle ne quittera plus la porte d'entrée!

Par où fuir?.... Il y a des portes.... certes, mais ne sont-elles pas occupées?

Quant aux fenêtres, il n'y faut point songer, elles ont toutes été barrées avec soin.

Du côté de la boulangerie, tout auprès du four où Jean Steinberg a été arrêté, il se trouve une porte basse... Il s'en souvient....

A pas lents, rasant les murailles, il se glisse jusque-là.

Cette partie du château est silencieuse et dans l'ombre.

Mais dans ce silence et dans ce noir, ses frissonnantes frayeurs le poursuivent plus violemment encore.

—Malédiction! la petite porte est barrée!

Un couple est là, à quelque distance. C'est Méa qui reconduit Nick Frolop, et les confidences des deux amoureux sont interminables.

Si souvent séparés, pouvant rarement se voir en liberté, les deux tourtereaux profitent de l'occasion qui leur est offerte, et de si tôt ils n'entendent pas la lâcher.

Que faire donc?...

Comment s'enfuir? ... Car cette idée d'immédiat sauvetage prenait de plus en plus de consistance dans son cerveau.

Et avec un mordant désespoir, il se disait qu'Anastia aurait quitté Revel, qu'il lui serait à cette heure impossible de la rejoindre....

Une idée lumineuse! Aller chercher Rurick!

Elias Tarnoski connaissait la tendresse qui attachait le père à sa fille.

Le docteur revint donc sur ses pas....

L'intendant, sur un divan, dormait d'un profond sommeil.

Une bouteille d'eau de vie de grain, plus d'à moitié vide, indiquait suffisamment le motif de ce lourd sommeil et des sonores ronflements qui l'accompagnaient.

Difficile à secouer ce gros corps imbibé.... Impossible de le rappeler à la raison, à la vie....

En sa qualité de docteur, Elias Tarnoski possédait plus d'une corde à son arc.

Il s'en fut prendre dans la pharmacie du château une fiole d'ammoniaque, et en imbibant un bout d'éponge, il l'appliqua sur les narines et la bouche grande ouverte de l'intendant.

Effrayant fut l'effet.

D'abord Rurick Hertzen tressauta, tout comme s'il avait été soumis à la triple décharge d'une bouteille de Leyde.

Il bailla démesurément, éternua à plusieurs reprises, et cracha tout un flot de pituite avec des sacrements, des jurons et des blasphèmes.

Ses grosses mains emmanchées au bout de ses puissants bras battirent l'air pour happer au passage une proie invisible, et enfin, ses gros yeux striés de sang et de bile, il parvint péniblement à les ouvrir.

—C'est vous, docteur! Je voudrais tenir la corde qui, sûrement, vous étranglera quelque jour!.... Je dormais si bien!....

—Quelque chose de très important à vous apprendre.... quelque chose d'important pour vous....

—Rien d'important pour moi, quand j'ai bu... et quand j'ai bu, je dors!....

Et dodelinant sa tête endormie, il ajouta en grognant:

—Il n'y a qu'une chose qui me concerne.... c'est que mon maître doit être même plus saoul que moi à l'heure qu'il est.

En prononçant ces dernières paroles, il jeta un fielleux regard en dessous au docteur Elias Tarnoski.

Un froid existait entre eux depuis les conciliabules de ces derniers jours.

De plus entre son seigneur et maître et l'intendant une hostilité sourde avait éclaté.

Rurick Hertzen avait senti bouillonnant dans son cœur une haine intense le jour où il avait surpris dans les yeux de Wladimir Paloutine une flambée de luxurieux désir à la vue de Méa.

Pour Rurick, on le sait, Méa, c'était l'arche sainte!

C'était pour Méa qu'il avait commis tous les crimes; pour Méa qu'il avait pillé, volé: qu'il pressurait et dépouillait les malheureux travailleurs et fermiers attachés à la glèbe de Ny-Slott.

Méa sera riche!.... Méa sera heureuse!.... Méa sera honnête!....

Ce seul objectif le faisait s'enfoncer dans cette fange au milieu de laquelle il vivait depuis si longtemps.

Il dardait donc ses plus mauvais regards sur Elias Tarnoski.

Furieux d'avoir été réveillé avant l'heure, en proie à une douloureuse migraine dont les élancements martelaient son cerveau, il se demandait, au milieu des vapeurs de l'ivresse, le pourquoi de cette maladroite et intempestive intervention.

La duplicité qui faisait le fond du caractère du docteur Tarnoski reprit le dessus en cette circonstance.

—J'ai cru bien faire, Rurick Hertzen, en vous prévenant...... Ma foi, après tout, j'ai été bien bête; vos affaires, non plus que celles de votre fille, ne me regardent pas...... Je vous souhaite un bon sommeil, Rurick Hertzen, et d'excellents et doux rêves...... Bonne santé, bon appétit et le reste.......

Votre fille! ces deux mots dissipaient tout d'un coup les fumées de l'ivresse.

—Ma fille! s'écria-t-il, se bouchonnant les yeux de ses deux poings,—qu'est-ce que ma fille a à faire là-dedans?

—Ecoutez donc! Rurick Hertzen,—reprit le docteur, alors qu'il vit l'intendant au point où il voulait l'amener,—j'ai tort, comme fort bien vous le dites, de m'occuper des choses qui ne me regardent pas, mais enfin, j'ai cru accomplir un devoir...... Vous connaissez bien la petite porte de sortie. Eh bien! Nick Frolop, le garde-chasse.... se tenant tout près de là.... Il y était en compagnie de Méa, votre fille.... J'en suis sûr, je n'ai pas la berlue, je pense.

—Eh bien! voilà-t-il pas longtemps qu'ils se parlent, ces enfants.... Ils sont promis!.... Je le sais.... Je les surveille....

—En dormant!

—Ils ne font pas de mal.

—J'en suis sûr.... seulement....

Les sourcils de Rurick se contractèrent.

—Qu'est ce que ça veut bien dire, votre seulement, Elias Tarnoski?....

—Ça veut dire que sans faire aucun mal, on peut bien surveiller une fille.... Et que Nick Frolop faisait tous ses efforts pour profiter du trouble qui résulte à Ny-Slott de la mort de la comtesse, et qu'il cherchait à entraîner Méa hors du château, espérant bien qu'on ne s'apercevrait pas de son absence.... et sachant que vous dormiez du sommeil du juste.

—Oh! le gredin!—cria Rurick Hertzen,—si c'est vrai, je lui fends la tête avec une cognée.

—Allons! allons! Rurick Hertzen! calmez-vous! ça n'est pas avec du vinaigre qu'on tue et que l'on prend les mouches....Pas d'entrain....Pas de colère!....Quand vous aurez fait mourir votre fille de chagrin, vous serez bien avancé.

Sa fille mourir!

Ces trois simples mots suffisaient pour réduire à néant la fureur de l'intendant.

Il s'élança aussi vite que ses jambes encore toutes gourdes pouvaient le lui permettre.

Derrière, le docteur Elias Tarnoski le suivait et le monérait.

Oh! mon Dieu! les deux amoureux n'avaient point changé de place.

Dans une demi-obscurité, ils continuaient à deviser de ces mille riens qui ne possèdent de réelle valeur que pour les amants bien épris.

Nick Frolop s'était contenté de réclamer et d'obtenir quelques doux baisers de la jolie Méa, privautés bien permises à un fiancé, et que la fille de l'intendant n'avait que faiblement défendues.

L'arrivée de Rurick en furieux père de comédie fut un coup de théâtre.

Ah! Rurick n'était pas content, il le faisait bien voir.

A la gâtée Méa il n'avait garde d'adresser un reproche; cela, il ne l'eût point osé. Mais Nick Frolop n'y perdait rien.......

Et il lui en racontait.... Et il lui en débitait, en voilà, en veux-tu!

Nick baissait la tête, se contentant de balbutier avec résignation:

—Mais puisque je dois épouser Méa!... mais puisque nous sommes fiancés!

Et l'exaspération de l'ivresse aidant, Rurick qui avait le coup facile alla jusqu'à lever la main sur le jeune garde.

Ici le rôle du docteur Tarnoski était tout indiqué.

S'élançant, il s'interposa.

—Rurick Hertzen,—fit-il avec calme,—vous allez réellement trop loin.

Et s'adressant à Nick Frolop......

—Vous, mon garçon, filez.... au plus vite.... Je vais vous accompagner, car franchement aussi vous méritez quelques reproches.

La porte fut débarrassée par Méa elle-même.

Une seconde plus tard, Nick Frolop et Elias Tarnoski se trouvaient en plein air.

—Voyons, mon garçon! Voyons, mon garçon!.... Il faudrait vous tenir un peu tranquille.... Rurick Hertzen n'est pas un méchant homme..... Mais, franchement, aussi..... il ne faut pas aller si vite.... Attendez la noce, que diable!.. Allons, bonsoir!.... Que le père de Méa ne vous y reprenne plus, c'est un bon conseil que je vous donne.

Ces conseils et la médiation avaient assez duré.

Elias Tarnoski n'avait plus qu'un désir, maintenant qu'il se trouvait à ciel ouvert, c'était au plus tôt de piquer droit sur Revel.

—Bonsoir, Nick,—fit-il une dernière fois,—j'ai besoin de prendre l'air, d'ailleurs, je vais faire le grand tour pour rentrer au château.

Et le voilà, filant à travers bois, s'orientant comme il pouvait, à la lueur des étoiles.

Sombre, la nuit!....

Par les intervalles des lignes des grands taillis, il entrevoyait parfois la grosse masse noire de Ny-Slott.

Et cependant cette course circulaire lui semblait ne devoir jamais finir....

Retrouver la grande voie conduisant à Revel, c'était impossible!....

S'était-il donc égaré?....

La peur le reprenait, plus violente encore.

Des craquements d'herbes, de branches, bruissaient à ses oreilles.

A une forte cépée de chêne, il s'appuya pour ne pas tomber.

Alors, une main de fer, un crampon, lui étreignit la gorge.

Et tandis que des flots de sang envahissaient ses yeux aveuglés par l'angoisse, le rond froid du canon d'un pistolet s'appuya sur sa tempe:

—Un cri, un geste! Elias Tarnoski.... et je te brûle!....

VI

LA VENGEANCE DE RURICK.

Sophie Mosser avait l'œil à tout.

Rien ne manquait à la correction des obsèques.

Elle aussi, elle voulait au plus tôt prendre son essor, vers l'inflexible, l'inexorable.... celui qui, seul, à jamais, cependant, avait fait vibrer son cœur.

Tout ce qui l'éloignait du seul et unique but de sa vie la mettait en des rages froides, au milieu desquelles elle eût, sans sourciller, détruit tous les obstacles, êtres et choses.

En tout, l'infernale créature ne voyait plus qu'un seul objectif, sa liberté.

Dès la première heure, au petit jour, tout était prêt pour la triste cérémonie.

Prévenus durant la nuit, tous les popes des environs s'étaient rendus à Ny-Slott, en troïka, en charrette, à pied même, accourant au premier appel.

Tous les prêtres savaient bien que, de même que pour les obsèques du vieux prince Démétrius, ils seraient grassement payés.

De même aussi que les paysans, hommes et femmes étaient bien certains qu'après l'enterrement il y aurait dans l'une des vastes cours du château un repas de viande, de thé, couronné d'une légère distribution d'eau-de-vie, et que plus d'un sortirait de là la tête lourde.

Aussi l'affluence était-elle considérable.

Toute la foule n'avait même pas pu trouver place dans Ny-Slott, la plus grande partie stationnait au dehors.

Sophie allait et venait, donnant le dernier coup d'œil, les derniers ordres.

Ses noires prunelles flambaient d'une colère contenue.

Elle était fixée sur le compte du docteur Elias Tarnoski,

Il avait tout simplement pris la fuite, il avait lâché pied!....

Et cependant, une dernière opération était indispensable.

Une nouvelle et dernière injection sous cutanée, pour empêcher Renée de se réveiller durant le trajet.

Impossible!....

La chapelle ardente était pleine de monde.

Les popes, il n'y fallait pas compter, ne quitteraient pas le corps.

Tant pis....

Droit devant elle Sophie Mosser marchait maintenant tête baissée dans la voie du crime.

Elle ne reculerait plus devant rien.

Dix minutes après le dépôt de la bière dans le caveau des Livachoff et des Paloutine, le monumental sarcophage placé à l'entrée du cimetière de Ny-Slott, dix minutes après le cimetière serait évacué.

Complètement désert, il n'y resterait plus personne.

Alors, la malheureuse ensevelie vivante, pourrait appeler, crier au secours. Nul être humain ne répondrait à sa voix.... et promptement elle mourrait étouffée, véritablement cette fois......

Et c'était elle-même, Sophie Mosser, sans un tremblement, sans un remords, c'était elle-même, avec deux servantes, qui avait déposé avec ses vêtements, tout habillé, le corps de Renée dans la bière de chêne, son suprême lit de repos.

Et maintenant, sur les épaules de huit serviteurs vêtus aux couleurs de la maison, le cercueil était enlevé et le cortège se mettait en marche.

Sophie, en son costume blanc de femme de charge, veillait à tout.

Elle s'assurait que tout le monde se trouvait à son poste......

Cazérès d'abord, avec une componction infinie, une tristesse toute décorative, conduisait le deuil, remplaçant Wladimir, que sa tristesse retenait enfermé chez lui.

Manquait Elias Tarnoski.... Cazérès le vouait à toutes les divinités infernales.... Certes, son absence serait remarquée, commentée.

A quels désagréments une pareille infraction, en semblable moment, ne pouvait-elle pas les exposer tous!......

—Enfin,—se disait-il, employant l'un de ces proverbes français qu'il aimait tant à citer,—le vin était tiré, il fallait le boire.

Et le gredin se répétait qu'il s'en fallait maintenant d'un rien que ce vin ne fût terriblement amer.

Derrière le baron Cazérès, à plusieurs pas en arrière, Rurick Hertzen, l'intendant, tenant la tête de toute la servitude mâle.

Puis Sophie Mosser avec les femmes de la maison.

Enfin, la foule des fermiers, des paysans, et de nombreux bourgeois venus de Revel.

Point de voisins, point de noblesse. Wladimir Paloutine, depuis son enfance, n'avait jamais entretenu de relations dans les entours.

Au moment où le cortège se mettait en branle, aux cris aigus des popes et des enfants de chœur, auxquels la grosse cloche de Ny-Slott clamait un glas funèbre, Sophie Mosser s'arrêta.

Quelqu'un manquait à ses côtés, l'une des premières de Ny-Slott après elle.

Cette absente, c'était Méa!.... Méa, la fille de Rurick Hertzen.

Une flamme d'inquiétude passa sur le visage de Sophie....

Elle fut sur le point de faire arrêter la cérémonie, de courir tout Ny-Slott pour découvrir Méa et l'avoir auprès d'elle.

Elle ne le put.... Il fallait marcher, suivre la foule....

Maintenant, il était trop tard, elle se trouvait déjà sur le pont de pierre.

Encore un instant et l'on apercevait l'entrée du champ de repos.

La tête du cortège y pénétrait.

Le sarcophage en marbre blanc était ouvert....

Des cases vides, de plus nombreuses occupées par les cercueils des ancêtres....

Quelques minutes encore, et la bière où reposait Renée était glissée dans l'un des compartiments libres.....

La porte se refermait......

C'était fini!......

Renée! la malheureuse Renée est enterrée toute vive!

De longs chants, des prières et des incantations.....

Puis le lugubre cortège revenait sur ses pas et s'engouffrait à nouveau sous les voûtes de Ny-Slott.

Alors, Rurick et Sophie se trouvaient dans la nécessité de s'occuper du repas consacré.

Toute cette foule avait faim, avait soif.

De grandes tables étaient dressées dans l'une des cours du château, et alors tout le monde s'asseyait là, silencieux, grave, digne, et se ruait sur des monceaux de viande, des cruches de petite bière et d'énormes brocs d'eau-de-vie....

Veillant à ce que tout se passât dans le plus grand ordre, Sophie allait et venait entre les tables.

Dans un coin de la cour ses regards furent attirés vers Cazérès qui, les sourcils froncés, l'œil inquiet, se tenait debout contre un pilier.

Elle s'approcha de lui, et elle lui murmura quelques mots à l'oreille.

Le baron devint plus blême encore.

—J'y pensais,—fit-il,—si c'est ce que je crains!....

—Cherchez!.... Cherchez vite! Trouvez-la et amenez-la ici.

Elle se retourna brusquement.

Nick Frolop était devant elle.

Agité, pâle, inquiet aussi lui.

Avait-il entendu les derniers mots?

—Sophie Mosser,—fit-il, ne parvenant pas à prononcer ses mots,—vous n'avez donc pas vu Méa Hertzen?....Où est-elle?....Je la cherche depuis le commencement de la cérémonie, et je n'ai pu parvenir à la rejoindre.

La femme de charge essaya de gagner du temps.

—Tu t'occuperas de tes amours plus tard, Nickolas Frolop....Tu vois bien qu'il y en a trop pour tous les serviteurs....Allons!.... dépêche-toi.... fais vite....Va aider les autres, tu t'occuperas de ta fiancée quand tout sera fini.

Nick Frolop n'avait point le verbe haut devant la redoutable femme de charge.

Ce monitoire eut le don de le faire retourner au milieu de la valetaille qu'il aidait à servir dans ce coup de feu qui se passait en silence et avec une régularité parfaite.

Bientôt tous les assistants s'arrêtèrent, chacun ayant pris sa repue.

Une nouvelle et supplémentaire distribution d'eau-de-vie de graine prolongea encore le repas d'une grande demi-heure.... mais tout retard finissait par devenir impossible. Tous ces gens-là, il fallait bien les renvoyer.

Du reste, par bandes, par couples, un à un, ils se retiraient bien d'eux-mêmes, avec la satisfaction que donne aux pauvres êtres habitués aux privations ce que l'on est convenu d'appeler la panse bien garnie.

Bientôt il ne resta plus dans la cour que quelques retardataires aux yeux brillants, espérant encore une dernière lampée.

Nick Frolop se tenait à l'écart de Rurick; la scène de la veille était la cause de cette réserve.

Mais Rurick, bien qu'il eût pu, selon sa coutume, plus que sa part, ne devait pas demeurer longtemps, une fois la cour vidée, sans s'apercevoir de l'absence de Méa.

Et, tout comme Nick Frolop, il s'en vint à la femme de charge, et brusquement lui demanda:

—Où est ma fille?

—Mais,—balbutia Sophie Mosser, qui ne démontait cependant pas aisément,—je ne sais, elle était là tout à l'heure, il y a un moment que je ne l'ai pas vue.

Nick Frolop s'était rapproché.

Et la voix tremblante d'angoisse:

—Oh!...... Elle n'assistait pas à la cérémonie...... bien sûr...... Et c'est vainement que je l'ai cherchée.

Le visage de Rurick Hertzen, de hideux qu'il était, devint horrible.

Ses yeux, littéralement, jaillirent de leur orbite, ses yeux se frangèrent d'une écume rabique, tandis qu'une cyanose violacée envahissait ses lèvres.

Sa grosse tête hirsute roula comme celle d'un fou d'une épaule à l'autre.

Ses mains battirent l'air, cherchant à ceinturer un invisible ennemi.

—Méa!—cria-t-il d'une voix étranglée,—Méa, ma fille!

Oh! qu'il avait donc bien deviné où elle était!....

Comme il connaissait le piège infâme dans lequel son innocence était tombée!

Et il partit, ramassé sur lui-même, ses redoutables mains tendues, criant, pareil à un fou furieux.

—Méa! Méa!...... Mon enfant! ma fille!

Oh! il ne chercha point.

Tout droit il courut aux appartements occupés par le comte Wladimir Paloutine....

Mais ils étaient vastes, ces appartements.

Plusieurs corridors les entouraient....

Pas d'hésitation, néanmoins!

Tête baissée, il se rua en taureau furieux contre la double porte fermant la chambre à coucher de Wladimir.

Epaisse, solide, la porte résista.

Tout au plus si les joints en chêne avaient craqué sous la formidable pression.

Deux coups d'épaule plus violents encore furent tentés par lui, inutiles.

Alors il dégringola les escaliers et revint quelques secondes après, plus effrayant encore.

Cette fois, il était armé d'une masse à abattre les bœufs, un cube de fer emmanché au bout d'une tige de chêne.

C'était bien là, en de telles mains, la plus redoutable des armes, un fléau auquel rien ne devait résister.

Sophie Mosser, Cazérès et Nick Frolop l'avaient suivi.

Il ne les regardait pas, il semblait être seul, en proie à la plus effroyable des haines!

Les témoins de cette épouvantable scène comprenaient bien que toute intervention de leur part constituerait un véritable arrêt de mort.

La masse de fer se serait abattue sur l'imprudent et en eût éclaboussé la cervelle.

Aussi se tenaient-ils cois, médusés, pétrifiés par cette enragée fureur du père.

Le premier coup de la redoutable massue fit voler en éclats la serrure.

Rurick Hertzen l'avait à toute volée lancé, l'accompagnant d'un "han" retentissant.

Le second coup fit voler l'un des panneaux.

Et aussitôt la porte s'ouvrit, et Wladimir, armé d'un revolver, apparut à son tour, tout aussi menaçant que Rurick lui-même.

Chose évidente, Wladimir Paloutine était ivre-mort.

L'alcool lui sortait par les yeux, il titubait, la bouche ouverte, la langue pâteuse.

Le fracas des coups de massue avait-il réveillé cette brute?

Avait-il conscience de ce qui se passait autour de lui?.....

Rurick ne s'attarda pas à le regarder, à obtenir de lui des explications, voire à l'assommer et à l'abattre.

Jetant sa masse au loin, comme une arme devenue inutile, il écarta son maître d'un revers de bras, l'envoyant rouler, chancelant, sur l'épais tapis d'agra qui couvrait le parquet.

Tête baissée, les coudes au corps, il s'élança à travers la chambre.

Il ne chercha pas longtemps.

Méa! la jolie, l'adorable, était méconnaissable!

A genoux Rurick Hertzen s'était jeté.

Dans ses grosses mains, avec des précautions d'une infinie tendresse, il avait pris sa petite tête décolorée, plongeant ses lèvres dans l'échevelé de ses longues nattes éparses.

Et alors, avec des sanglots rauques, il criait:

—Méa!...... mon enfant!...... ma fille!..... réponds moi!.... Méa!.... Non! je t'en supplie!... mon enfant!.... ma vie!.... tu n'es pas morte!.... ma bien-aimée!.... mon amour!...... Méa! je t'en supplie! réponds à ton père...... Fais un effort!... Tu ne peux pas me laisser ainsi.... Je suis là!.... et je te dis!... tu n'as plus rien à craindre!... Méa! je suis là!....

Et ses mains battaient l'air, comme s'il eût craint, en ses brutales caresses, de meurtrir, de froisser son enfant!

Sophie Mosser tenta de s'interposer.

D'un bond, Rurick se trouva debout, dardant sur elle des yeux féroces, la menaçant, accompagnant ses gestes désordonnés d'un sourd rugissement.

De l'eau fraîche, de l'éther, soignez-la, au moins,—fit la femme de charge se reculant précipitamment avec effroi.

Ce conseil Rurick le suivit.

Il courut à un cabinet de toilette, revint avec une serviette et une carafe, et avec des douceurs inouïes il appliqua des affusions d'eau fraîche sur les tempes et les joues de Méa.

L'enfant finit par rouvrir les yeux.

Effarés, agrandis par l'angoisse, ces yeux jetèrent tout autour de la chambre un long regard d'effroi.

Puis revenant à Rurick, une réaction s'opéra, et la jeune fille fondit en larmes.

Alors, jetant les bras au cou de son père, elle cacha sa tête échevelée dans sa large poitrine, répétant à travers ses sanglots:

—Perdue!.... Perdue!....

Oh! il l'avait bien compris!....

Il connaissait déjà le malheur de sa fille.

Malgré l'immonde ivresse qui faisait danser devant ses yeux hébétés les objets et les êtres, Wladimir saisit vaguement l'accusation portée contre lui.

—Cette fille est folle,—balbutia-t-il d'une voix pâteuse.

Et d'un geste de la main:

—Sortez! sortez tous!.... Ne suis-je donc plus le maître ici?

En entendant la voix du misérable, Méa n'avait pu retenir un cri d'effroi.

Nerveusement elle se leva et, s'accolant à son père, s'attachant à son bras:

—Père! père!—fit-elle dolente, désespérée,—emmène-moi d'ici!.... Emmène-moi! ou je deviendrai folle!....

Oh! il ne se le fit pas répéter par deux fois.

Il se redressa, les yeux chargés de menaçants éclairs, et, simplement, l'enveloppant de son bras puissant:

—Viens!—lui dit-il.

Alors Nickolas Frolop s'avança.

Les mains jointes, il s'adressa à la désespérée et éplorée créature:

—Et moi! Méa Hertzen!.... moi, ton fiancé!.... moi qui t'aime tant!.... moi qui t'adore!....

Méa secoua sa jolie tête.

—Je ne puis plus être à toi Nick Frolop.... je ne puis plus être ta femme.

Et, le cœur déchiré, elle ajouta:

—Aime-en, épouses-en une autre, Nick Frolop, c'est ton droit!.... Moi, à jamais je suis morte pour toi!......

Et elle entraîna son père.

Désespéré à son tour, titubant, la tête perdue, le jeune garde les suivit.

Une fois dans l'un des grands couloirs, l'intendant s'arrêta.

S'adressant à Nick qui continuait à marcher derrière:

—Toi aussi! va-t'en.... Quitte ce lieu maudit!.... Je te l'ordonne. Retourne d'où tu viens!....

Puis Rurick Hertzen emmena sa fille toujours défaillante et s'enferma avec elle à double tour.

Le comte Wladimir Paloutine, une fois partis l'intendant et Méa accompagnés du jeune garde, avait eu à subir, comme bien l'on comprend, les sanglants reproches d'Andréa Cazérès et de Sophie Mosser.

L'ivrogne haussa simplement les épaules, en répliquant de ses lèvres chargées de pituite:

—Vous m'ennuyez!.... J'ai fait ce que j'ai voulu ... Laissez moi tranquille... J'ai besoin de dormir.

Il n'y avait rien à tirer, rien à obtenir de cette outre pleine d'alcool.

L'infâme, une fois seul, allait s'écrouler sur un large divan, après s'être verrouillé à triple tour.

Sophie Mosser et le baron Cazérès n'avaient pas à échanger entre eux des impressions pénibles.

Dans le vieux Ny-Slott, la partie réservée aux maîtres, ils se séparèrent donc chacun de son côté.

Les intentions de Sophie sont connues.

Elle réaliserait ses économies, emporterait ses bijoux, ferait main-basse sur l'argenterie du château.

Il y en avait pour une fortune.

Tout cela mis en caisse elle l'emporterait à Revel.

De là elle gagnerait l'Angleterre, s'embarquerait sur un paquebot.

Elle réussirait bien à retrouver Jean Steinberg; ce Jean qu'elle adorait toujours.

Peut être finirait-il par se laisser fléchir....

En tout cas, elle vivrait à côté de lui.... le veillant, le défendant, tel un chien fidèle.

Et aussitôt, après un frugal repas, enfermée chez elle, elle se mit à l'œuvre.....entassant les plats d'argent, les coupes, les vases, les couverts dans des coffres fermés, avec un soin méticuleux.

Il lui fallait la solitude pour mener à bien toute cette série de vols.

Une préoccupation la poursuivait.

C'était Rurick Hertzen.

Tout en plaçant méthodiquement la vaisselle plate et les pièces d'argenterie, elle se répétait à elle-même:

—Il est bien bête Wladimir Paloutine!.... C'est la plus misérable des brutes.... Rurick se vengera sur lui... Désormais il peut se méfier.

Et elle ajouta aussitôt:

—Moi! Je n'ai rien à craindre!.... Je puis en prendre de l'argenterie!.... Je puis emporter tout ce que je veux.... Wladimir n'aura garde de faire courir après moi, de me dénoncer, il y a trop de sang entre nous!....

Si Sophie Mosser était satisfaite de sa situation, dans une certaine mesure, il n'en était pas de même du baron Andréa Cazérès.

Celui-ci ne se sentait nullement à son aise.

Ce qu'il qualifiait dans son langage coloré à la française, de la dernière gaffe de Wladimir, lui trottait également par la cervelle.

Non! décidément, impossible de vivre avec cette brute.

Il y aurait toujours trop de chances à courir; aussi aurait-il, dès le lendemain, avec lui une explication décisive.

Il exigerait une forte somme, tout comme ce bon docteur Elias Tarnoski, qui avait eu le bon esprit de la leur faire à l'anglaise.... et puis il prendrait, lui aussi, la poudre d'escampette, et les poches bien garnies, il filerait droit devant lui.

Il était encore jeune, ou du moins bien conservé.

Avant tout, il tenait à toutes les jouissances de l'existence.... Il pourrait se les procurer avec de l'argent.

Donc, tout irait bien de ce côté, et vogue la galère.

Néanmoins, il ne se dissimulait pas que la dernière scène avec Wladimir, pour obtenir le fort sac auquel il avait droit, présenterait un dur tirage.

Et c'était là ce qui le chagrinait fort.

Comment tuer le temps en attendant le réveil de l'ivrogne?.......

Déjeuner plantureusement d'abord, très largement. Fumer des cigares exquis en les accompagnant de généreux vins, voilà tout ce qu'il y avait à faire.

Ce n'était pas très gai, sans doute, mais enfin, il fallait bien attendre au lendemain; pour le moment, ivre comme il l'était, Wladimir Paloutine était inabordable.

Le baron, également aussi, se mit donc à faire ses préparatifs de départ.....

Où irait-il?.... En Italie?.... Peu importait, après tout. Une ville où l'on s'amuse, où l'on joue. Naples peut être....qui sait?.... En tout cas.... il ne resterait certainement pas à Ny-Slott, à y attendre la baronne et Alexia, car bien certainement, il en était convaincu, Wladimir, à un moment donné, ne manquerait pas de les avoir sur les bras.

Le tard venu Wladimir n'avait pas donné signe de vie.

Pour fumer un nouveau cigare, Cazérès se mit derrière l'une des grandes fenêtres grillées, en se disant avec tristesse:

—Non! bien certainement je ne demeurerais pas ici un jour de plus.... Avec ces horribles grilles..., ne croirait-on pas être dans une véritable prison?

Rentré dans son appartement, il voulut ordonner son dîner, car, selon toute apparence, il dînerait seul, la "cuvée" de Wladimir devant être de longue durée.

Personne ne répondit à son coup de sonnette.

—Ils profitent de tout, ces gredins de laquais,—dit-il sans attacher d'autre importance à ce silence,—ils font la fête, ils battent la campagne, je ferai un dîner atroce.... Ah! oui!.... Je ne saurais trop le répéter, il est temps de filer, rien ne va plus dans cette maison.

Que faisait pendant ce temps Rurick Hertzen, l'intendant du comte Wladimir Paloutine?

Durant de longues heures, retiré dans son appartement, en tête à tête avec la désespérée Méa, le père et la fille étaient demeurés silencieux, en face l'un de l'autre, pareils à deux statues du désespoir....

Méa ne pleurait plus.

A suivre

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Camions! Camions! Mulets! Mulets!

Lundi, 9 juillet 1894, à 11 A. M.

Sur les lieux, coin Gasquet et Prieur.

Succession de Mme Ann Cullinan.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E—No 42,663.

LE LUNDI, 9 juillet 1894, à 11 A. M., au local, coin des rues Gasquet et Prieur, sous et en vertu d'un ordre rendu et signé le 7 juin 1894, le dit ordre rendu par l'Hon G. H. Théard, juge de la Division E, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, nous procéderons à la vente à l'enchère publique—

12 Mulets, 12 Camions, d'après inventaire.

La propriété de la succession ci dessus décrite.

Conditions—Comptant.

E. CURTIS & CO., Encanteurs,
27 juin—à date 201 rue Canal.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, 11 Juillet 1894, à Midi,

—LE—

CHARMANT COTTAGE RÉSIDENCE,

NO 11 RUE PRIEUR,

Avec un excellent site pour bâtir y attenant.

LE JOLI COTTAGE,

NO 13 RUE PRIEUR,

Loué à raison de $20 par mois.

Le Cottage Double,

NO 540 RUE CONTI,

Rapportant $16 par mois,

Ensemble avec deux terrains y attenant.

Le Cottage Simple,

NO 15 RUE PRIEUR,

Loué à raison de $16 par mois.

La Maison Simple,

Coin Gasquet et Prieur,

Louée à raison de $8 par mois,

Et un Excellent Terrain Touchant au même.

DEUX SPLENDIDES TERRAINS,

RUE CONTI.

Succession de Mme Ann Cullinan.

No 42,663—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

LE MERCREDI, 11 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, sous et en vertu d'un ordre lancé et signé le 7 juin 1894, le dit ordre rendu par l'Hon. G.H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, de la propriété ci-après décrite—

1° Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés comme lots 4 et 5 dans l'îlet No 41, borné par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, daté 15 mars 1864, lesquels lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

[illegible]

Conditions—Un tiers ou plus comptant, balance à un et 2 ans de crédit, à 8 pour cent d'intérêt par an, garanti par lien et privilèges de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1894 devront être payées par les acquéreurs, en sus de leur enchère, et ils devront aussi faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente et payer pour les actes de vente pardevant James B. Ward, notaire public. Les plans sont à la Bourse.

E. CURTIS & CO.,
Encanteurs de Propriétés Foncières.
201 Rue Canal.
9 juin—9 10 11 12 13 20 27 juil 3 7 8 9 10 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

CONTENU DE LA RESIDENCE

No 11 rue Prieur.

Mardi, 10 Juillet 1894,

à 11 A. M.

Succession de Mme Ann Cullinan.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.—No 42,663.

MARDI, le 10 juillet 1894, à 11 A. M., au local No 11 rue Prieur, en vertu et conformément à un ordre rendu et signé le 7 juin 1894, le dit ordre émanant de l'Hon. G. H. Théard, juge de la Division E, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, nous procéderons à la vente à l'enchère publique—

Beau Piano Pleyel, Ameublement de Salon, 1 Grand Miroir, Bronzes, Porte-Chapeaux, Peintures à l'huile, Statuettes, Tapis, Paillassons, Rideaux, Ornements, 2 Ameublements de Chambres à Coucher, Magnifiques Meubles de Salle à Manger, Charter Oak Cooking Stove, Ustensiles de Cuisine, Literies, Tableaux, Chaises, Nattes, et des centaines d'autres articles nécessaires dans un ménage, et trop nombreux à énumérer, le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

E. CURTIS & CO., Encanteurs,
201 rue du Canal.
27 juin—27—au 10 juil

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE A L'ENCAN.

LE CONTENU DE LA MAISON MOORE,

RUE RACE, COIN COLISEE,

Mardi, 17 Juillet,

—COMPRENANT—

De Magnifiques Peintures à l'Huile, des Gravures sur acier, Bronzes, Ameublement de salon, de bois de rose ciselé, le travail élégant de Seibrecht, Pendules de Bronze et de Marbre, Lustres en bronze, Rugs, Tapis, Nattes, Trumeaux, Miroirs de cheminées, Stores, Larges Tentures et Tringles, Porcelaines et Plaqués cuivre, Service de salle à manger, Magnifique Vaissellier en bois de cerisier, Argenterie plaquée, Faïence, Verrerie, Ameublements de chambre à coucher antique en bois de rose, d'acajou et de noyer, Armoire à glace aux portes, Chiffonnière en bois de cerisier, Confortables, Lounges, Range Charter Oak, Ustensiles de cuisine, Réfrigérateur, Grand Stove Calorifer pour corridor et autres Ustensiles utiles.

John T. Moore vs Geo. W. Moore et autres.

No 41,343—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau No 153 (ancien No 3 1/2) rue Carondelet—Le MARDI, 17 juillet 1894, à 11 heures A. M., sur les lieux, 194 rue Race, coin Colisée en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon Geo. H. Théard, rendu le 9 février 1894, et signé le 15 février 1894, à l'encan, il sera vendu:

Un lot d'Articles de Ménage et d'autres effets mobiliers, le tout conformément à un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

6 juil—6 8 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Schuyler B. Steers.

No 29,811.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, Encanteur—Bureau No 3½ rue Carondelet—JEUDI, 12 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté le 8 juin 1894, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Les deux tiers indivis de la part, titre et intérêt du dit Schuyler B. Steers dans et le tout et en particulier ces dix certains lots de terre, et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits voies passages, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte pouvant y appartenir, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peters, anciennement Nouvelle Levée, St Joseph, Commerce et Julia, et désignés et décrits comme suit, à savoir: Un lot de terre désigné par la lettre "A" d'après un croquis dressé par L. H. Pilié, assistant voyer de la ville, daté 25 octobre 1881 et annexé pour référence à un acte passé devant W. J. Castell ancien notaire en cette ville, le 18 novembre 1881, et mesurant plus ou moins, 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, 23 pieds de largeur dans le fond sur 126 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Joseph et 125 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé le plus rapproché de la rue Julia, se divisant de la propriété de P. Tulane; un autre lot de terre mesurant à peu près 23 pieds de face à la dite rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, sur 122 pieds 9 1/3 pouces .... 123 pieds 8 1/3 pouces de profondeur. Deux certains lots de terre désignés par les Nos 106, 107 sur un plan déposé pour référence au bureau de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme aussi sur un plan fait par Pilié et Murray, en date du 3 mars 1869 ... [illegible]

Les lots 1 et 2 mesurent chacun 32 pieds 8 pouces 7 lignes de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée) 32 pieds 7 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 111 pieds 10 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 1 la plus rapprochée de la rue St Joseph et 111 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de division entre les dits lots 1 et 2, et 110 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2 la plus rapproché de la rue Julia, et les lots Nos 3 et 4 touchent et mesurent chacun 32 pieds 5 pouces de face à la rue Commerce, 32 pieds 7 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 110 pieds 7 pouces sur la ligne du lot No 3 la plus rapprochée de la rue Julia, 111 pieds 2 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne de division entre les lots 3 et 4, et 111 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 4 la plus rapprochée de la rue St-Joseph. Les dits lots se composant d'un morceau ou portion de terre ayant une façade de 65 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, et s'étendant en profondeur à travers le dit îlet à la rue Commerce, sur laquelle elle fait face, 64 pieds 10 pouces, et comprenant plusieurs lots désignés par les lettres G, H, I, J, sur un plan de J. Pilié, voyer, enregistré au bureau de H. Lavergne, ancien notaire en cette ville.

3° Cinq certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet susdit borné par les rues Commerce, St Joseph, Julie, Peters, (anciennement Nouvelle Levée) désignés comme lots Nos 1 à 5 inclusivement; les dits lots se touchant les uns les autres et mesurant chacun, mesure anglaise, 19 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Commerce, 19 pieds 6 pouces 3 lignes de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes: le lot No 1 mesure 111 pieds 5 pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Julie et 111 pieds 9 pouces 6 2/5 ligne, sur la ligne de côté supérieure la plus rapprochée du lot No 2; le dit lot No 2 a une profondeur de 111 pieds 9 pouces 6 2/5 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée du lot No 1 et 112 pieds 2 pouces 4 4/5 lignes sur la ligne touchant au lot No 3; le dit lot No 3 a une profondeur de 112 pieds 2 pouces 4 4/5 lignes sur la ligne de côté touchant au lot No 2 et 112 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne de division du lot No 4; le dit lot No 4 a une profondeur de 112 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne de division touchant au lot No 3 et 113 pieds 1 3/5 ligne sur la ligne de côté touchant au lot No 5; le dit lot No 5 a une profondeur de 113 pieds 1 3/5 ligne sur la ligne de côté touchant au lot No 4 et 112 pieds 4 pouces sur la ligne opposée la plus rapprochée de la rue St Joseph.

4° Le tout et particulièrement le droit d'usage et d'occupation jusqu'au 13ème jour de Décembre, A. D. 1907, du dit vendeur comme assignée de la Crescent City Sugar Refinery Company, d'après le bail de la Tulane Educational Fund à la Crescent City Sugar Refinery Company, de ce certain lot de terre avec toutes les bâtisses, et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances ci-dessus y appartenant ou qui s'y rattachent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet susdit, borné par les rues Peters (anciennement Nouvelle-Levée), Commerce, St-Joseph et Julie, désigné comme lot No 2 et mesurant, en mesure américaine, 19 pieds 10 pouces face rue Peters (anciennement N le Levée) environ 31 pieds 8 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces 1/3 de ligne sur la ligne le divisant du lot No 1, et environ 124 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté opposée le divisant du lot No 3; le dit lot étant plus particulièrement désigné par les mots "La Propriété de Paul Tulane" sur un plan ou esquisse dressé par A. De Armas, député-voyer de ville, et annexé pour référence à un acte passé pardevant le notaire soussigné, le 30me jour de janvier 1893, étant la même propriété laquelle dit défunt a acquise par achat, ensemble avec Frederick A. Saville pour l'autre tiers indivis de Harry T. Howard, par acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, en cette ville, le 21me jour de mai 1867, enregistré au bureau des transferts, livre 126, folio 706.

Conditions—L'acquéreur devra donner son billet avec hypothèque et privilège du vendeur pour huit mille ($8,000) dollars, en date du 25 octobre 1894, (jusqu'à laquelle date l'intérêt sur la dite dette ayant été payé d'avance), le dit billet ayant un an à courir, avec 6 pour cent par an d'intérêt de sa date, avec les clauses usuelles de garantie, honoraires d'avocat et l'acquéreur devant payer la balance du prix de son adjudication comptant, et assumera dans une contre-lettre ayant trait aux 8 pieds 5 pouces, le plus près de la rue St Joseph de la façade du lot "A", maintenant pendante dans l'affaire de John Barkley vs. Succession de Steers, No 32,914, de la Cour Civile de District, No 1,202 de la Cour d'Appels de cette paroisse; la question dans la dite affaire étant référée dans le dit acte de vente pardevant A. Hero, Jr., notaire.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant M. R. Trist, notaire. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1894 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

9 juin—9 16 20 27—juil 4 12

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Instruments Scientifiques,

PIANO PLEYEL.

Quatre des grands violons Stradivarius et Steinar.

Installation Photographique.

Typewriter et Pompe Aspirante.

Succession du Dr M. F. Bozzano.

No 415—Cour du Vingt deuxième District Judiciaire—Paroisse St-Bernard.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 14 (nouveau No 138) rue Carondelet—LUNDI, 16 juillet 1894, à 11 heures, A. M., il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre en date du 28 juin 1894 de l'Hon. A. C. Livaudais, juge de la susdite Cour, sur les lieux:

No 133 (nouveau No 621) rue Gravier, entre Camp et St-Charles:

1. Un Violon Anton Stradivarius Cremona 1736.
2. Un Violon Jacob Steinar 1659.
3. Un Violon Pietro Stradivarius 1664.
4. Un Violoncelle Anton Stradivarius 1721.
5. Deux Violons.
6. Un microscope binoculaire de Ross avec accessoires.
7. Un microscope portatif complet de Ross.
8. Un orgue Eolien avec musique.
9. Un petit microscope.
10. Un Sextant, Pister & Martins, Berlin.
11. Un Télescope.
12. Un appareil photographique.
13. Un passage (transit) Ortel & Son et Mers. Utz Schneider & Fraunhoffer, Munich.
14. Stéréoscopes et Galvanomètres.
15. Un Chronomètre de navire, Chas Frodsham, 84 Strand, London.
16. Un Cabinet avec divers Instruments.
17. Instruments d'Arpentage.
18. Un Piano Pleyel
19. Deux Balances Assay.
20. Un Typewriter de Hammond.
21. Une Pompe Aspirante.
22. Instruments électriques, un Coffre de charpentier et Outils, Tours, Carabines, Balances, Pistolets, Stocks, Coins (Dies), Presse à imprimer, Poulies à vergues de perroquet et Poulies, Meule, Substances chimiques pour laboratoire et divers Outils, le tout conformément à un inventaire enregistré au bureau des encanteurs.

Conditions.—Comptant avant livraison.

6 juil—6 7 8 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de William Hodding.

No 42,649—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 14 (maintenant 138) rue Carondelet—MERCREDI, 25 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté le 19 juin 1894, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour ci-dessus, Division A, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété décrite ci après à savoir—

1° Deux lots de terre situés dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, St-Charles, Julie et St-Joseph, désignés par le No 1 sur un plan par Jas. H. Dakin, daté le 29 décembre 1842, déposé comme plan No 43, dans le livre de plans de J. B. Marks, notaire public. Le dit lot mesure 52 pi ds de face à la rue du Camp sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, aussi avec l'usage d'une allée sur le côté des dits lots de 11 pieds 7 pouces de large, traversant de la rue du Camp à la rue St Charles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Un lot de terre, situé dans le même district et îlet et contigu à la propriété décrite ci-dessus, désigné comme lot No 2 sur le même plan et mesuré d'après le plan dressé par Louis H. Pilié, sous-voyer de la ville, daté le 1er mars 1884, annexé à un acte passé pardevant Jas. Fahey, notaire public le 13 juin 1891 26 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue du Camp, la même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de 172 pieds 1 pouce sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Julie et une profondeur de 172 pieds 1 pouce 2 lignes sur l'autre ligne de côté, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° Un lot de terre avec tous les droits y appartenant, situé dans le même district et îlet que la propriété décrite ci-dessus, étant partie du lot No 2, sur un plan par Joe Pilié, voyer, daté le 22 avril 1829 déposé dans les archives de Joe Armand, notaire public, le 4 mai 1829. Le dit lot est situé immédiatement derrière le lot No 7, faisant face à la rue Julie et mesure, d'après le dit plan mentionné ci-dessus dressé par Louis H. Pilié, 43 pieds 4 lignes de face à une allée traversant de la rue du Camp à la rue St Charles, 43 pieds 1 pouce de large sur la ligne du fond, sur 52 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage de la dite allée et se trouve immédiatement en arrière de la propriété décrite en premier lieu. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant une bâtisse en briques à deux étages.

Conditions.—Comptant, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894 au-dessus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. N. Wolfson, notaire public aux frais des acquéreurs.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de Jacob Von Hoven.

No 38,113—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan encanteur.—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 18 juillet 1894 à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement rendu le 29 novembre 1893 et signé le 7 décembre 1893, par l'Hon N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci dessus, la propriété ci après décrite, à savoir.

1° Une bonne encoignure pour affaires, étant un cottage en bois à deux corps de logis à un étage, No — rue Liberté, coin sud ouest de la rue Terpsichore dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Terpsichore et Félicité, ayant magasin sur le devant, chambres sur le côté et dans le fond; le terrain est décrit comme un certain lot de terre dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, Liberté et Howard et la ligne de division du faubourg Nun, sur un certain plan dressé par F N. Towne, en date du 14 février 1853 et déposé en l'étude de Michael Gernon, notaire, le dit lot forme l'encoignure des rues Liberté et Terpsichore, et mesure 32 pieds de face sur la première rue mentionnée sur une profondeur de 125 pieds et face sur la dernière rue mentionnée, le dit lot est désigné comme lot No 7 de l'îlet No 19, bien situé pour affaires ou résidence, près des marchés et écoles, sur une grande avenue, avec une double ligne de chars électriques.

2° Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situées dans le Sixième District de cette ville, désignée par le No 67, conformément à un plan dressé par G. H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, le 13 juin 1894, et bornée par les avenues Peters et Front, la rue Octavie et le fleuve Mississipi, mesurant 278 pieds 11 pouces de face à la rue Front, à peu près 670 pieds sur l'avenue Peters, à peu près 640 pieds de face à la rue Octavie et s'étendant de la rue Front à la ligne des eaux basses du fleuve Mississipi, ensemble avec toute la batture, etc.

3° Le tout et particulièrement ce certain morceau ou portion de terre avec les améliorations, etc., subdivisé en 18 lots numérotés de 1 à 8 et 25 à 34 inclusivement, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Peters, les rues Léontine, Tchoupitoulas et Front, qui est désigné comme îlet No 71 d'après le susdit plan de Grandjean. La dite portion de terre comprenant la moitié du dit îlet près de l'avenue Peters et mesurant 250 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas, 262 pieds 7 pouces de face à la rue Front, 289 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur et de face à l'avenue Peters, s'étendant de la rue Tchoupitoulas à la rue Front et une profondeur de 286 pieds 10 pouces et 2 lignes sur le côté de la ligne la plus rapprochée de la rue Léontine. Le dit îlet sera vendu en lots comme subdivisés sur le dit plan.

4° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent et tout droits d'alluvion ou d'accroissement de la batture, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Léontine et Front et le fleuve Mississipi, qui est désigné comme îlet No 86 sur le susdit plan de Grandjean et composé de la moitié du dit îlet près de l'avenue Peters; la dite portion de terre mesure 264 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Front et s'étendant en profondeur au fleuve Mississipi, sur lequel elle a une même façade de 284 pieds 9 pouces et 6 lignes et ayant une profondeur et face à l'avenue Peters, à la ligne des eaux basses du fleuve Mississipi, à peu près 690 pieds et à peu près 710 pieds à la ligne des eaux basses du fleuve sur l'autre côté.

5° Un certain îlet ou morceau de terre, désigné comme le No 75 sur le plan ci-dessus, par Grandjean, borné par les rues Tchoupitoulas, Dufossat, Soniat et Front, mesurant 250 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 200 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Dufossat, 190 pieds 5 pouces 2 lignes à la rue Soniat et 251 pieds 4 pouces 1 ligne à la rue Front. Le dit îlet contient 16 lots numérotés de 1 à 16 inclusivement, lesquels seront vendus en lots ainsi qu'ils sont subdivisés sur le plan susmentionné.

6° Un certain îlet ou portion de terre désigné par le No 92 sur le plan susdit par Grandjean, borné par les rues Front, Soniat Dufossat et le fleuve Mississipi, mesurant 251 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue Front, et s'étendant en profondeur et face à la rue Dufossat jusqu'à la ligne des eaux basses à environ 850 pieds et sur la rue Soniat à environ 855 pieds jusqu'à la ligne des eaux basses sur le fleuve Mississipi, ensemble avec la batture et les droits d'accrétion, les améliorations, servitudes, etc.

Les îlets de terre ci-dessus sont rangés parmi les meilleurs que l'on puisse trouver pour l'établissement de manufactures ou d'usines de grandes dimensions exigeant les facilités que procure le voisinage de l'eau et des chemins de fer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans en billets spécialement garantis par hypothèque et le gage du vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final. 5 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de procès pour le recouvrement du montant des billets. Les bâtiments devront être toujours assurés et les polices transférées aux porteurs ou détenteurs des billets; l'acquéreur devront aussi le paiement des taxes dues en 1894 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent du prix d'achat devront aussi être payés comptant au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. N. Wolfson, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 18

THE LEON QUEYROUZE

Commission Co. Limited

"GROCERS" EN GROS.

—IMPORTATEURS DE—

VINS ET LIQUEURS

—ET MARCHANDS DE—

Produits des campagnes et de l'Ouest

69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété au Premier District.

G. A. Breaux versus Catherine Walker et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 42,911 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 7 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Dupré, Perdido White et Poydras, désigné comme le terrain No 15, carré d'îlet No 615, et mesurant vingt neuf pieds de façade rue Dupré, sur cent quarante quatre pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
6 juil—6 13 20 27—août 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Quatrième District.

Banque Nationale de l'Union de la Nouvelle-Orléans vs. Henry Hyams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,258—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 10 juillet 1894, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux terrains, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Colisée, Ste-Marie, Chestnut et Felicity Road, dans le carré No 175; les dits terrains sont désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan dressé par Thompson, le 25 janvier 1840, et annexé à un acte passé pardevant F. Grima, notaire, le 30 Oct. 1840, et mesurent comme suit: Le terrain No 5 a 31', 11'', 5''', (trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes) de façade rue Ste Marie, 124', 6'', (cent vingt quatre pieds, six pouces) rue Colisée; 124', 8'', 3''', (cent vingt quatre pieds, huit pouces et trois lignes) de profondeur sur la limite du terrain 6, et a 31', 11'', 6''', (trente-un pieds, onze pouces et six lignes de largeur.)

Le terrain No 6 a 31', 11'', 5''' (trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes) de façade rue Ste Marie, 124', 8'' 3''', (cent vingt quatre pieds huit pouces et trois lignes) sur la limite du terrain No 5 et 125' 4'', (cent vingt cinq pieds quatre pouces) de profondeur sur le côté opposé, 31', 11'', 6''', (trente-et un pieds onze pouces et six lignes) sur la limite inférieure.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
9 juin—9 15 22 29—juil 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Sixième District.

Mme Mary F. Tobin vs. Alfred H. Edmonds.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,996.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec tous les droits voies privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Baronne, Général Taylor et Peniston, désigné comme lot No Douze de l'îlet No 460, sur un plan dressé par A. D Hémécourt, voyer, le 7 mars 1878 et annexé à un acte de dépôt passé pardevant John Bendernagle, notaire, le 23 juillet 1878, lequel dit lot mesure trente-quatre pieds de face à la rue Dryades sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 juin—29—juil 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Portant le No municipal 205 rue Marigny

Eureka Homestead Society vs William J. Ennis.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 47,961. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 31 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet désigné par le No municipal 513 borné par les rues Marigny, Mandeville, Villeré et Urquhart, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Marigny sur cent dix huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit lot est partie du lot primitif No neuf de l'îlet No 57, qui figure sur un plan de Joseph Pilié, daté le 18 avril 1835 et déposé au bureau de Théo Seghers, ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 juin—29—juil 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de résidence de valeur dans le premier district, faisant face au "Lee Circle", portant le No municipal 233 de l'avenue St-Charles.

La Germania Savings Bank vs Marie B. Manning, femme de Edward T. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,332.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, située dans le premier district de cette ville, dans l'îlet compris entre le Tivoli Circle maintenant Lee Circle, les rues St-Charles maintenant avenue St-Charles, Delord, maintenant avenue Howard, Calliope et Carondelet, mesurant quatre-vingt deux pieds dix pouces et quatre lignes de face au Tivoli Circle, maintenant Lee Circle, cent pieds trois pouces quatre lignes sur les limites inférieures, cent dix pieds sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue St-Charles, maintenant avenue St-Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Delord, maintenant avenue Howard.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
28 juin—28—6 13 20 27 31 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Souliers et Pantoufles par le Shérif.

Kaiser Bros. vs. H. Stern & Cie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,618—En vertu d'un writ de fieri facias en faveur des défendeurs et contre les plaignants, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 9 juillet 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—

8 1/2 douzaines de souliers pour hommes.

15 1/2 douzaines de pantoufles pour dames.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 juin—27 juil 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de propriété de valeur et améliorée dans le Quatrième District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Co. vs Henry Hyams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 39,222.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 24 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux terrains, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Colisée, Ste-Marie, Chestnut et Felicity Road, dans le carré No 175; les dits terrains sont désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan dressé par Thompson, le 25 janvier 1840, et annexé à un acte passé pardevant F. Grima, notaire, le 30 Oct 1840, et mesurent comme suit: Le terrain No 5 a 31', 11'', 5''', (trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes) de façade rue Ste-Marie, 124' 6'', (cent vingt-quatre pieds six pouces) rue Colisée; 124', 8'', 3''', (cent vingt-quatre pieds huit pouces et trois lignes) de profondeur sur la limite du terrain 6, et a 31', 11'', 6''', (trente-un pieds onze pouces et six lignes) de largeur.

Le terrain No 6 a 31', 11'', 5''' (trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes) de façade rue Ste-Marie, 124', 8'', 3''', (cent vingt-quatre pieds huit pouces et trois lignes) sur la limite du terrain No 5 et 125', 4'', (cent vingt-cinq pieds quatre pouces) de profondeur sur le côté opposé; 31', 11'', 6''', (trente-et un pieds onze pouces et six lignes) sur la limite inférieure.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 juin—21 28—juil 5 12 19 24

Succession de William Pope.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,130—Division A.—Attendu que Mme Elizabeth Hawes, veuve de William Pope, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Pope, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
6 juil—6 10 15

ASSURANCES

Onzième Etat Annuel

—DE LA—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1893:

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$562,133 53	
Sur risques de rivière	11,996 66	
Sur risques de mer	5,962 52	
		$580,092 71
A ajouter:		
Primes non acquises de 1892		154,938 89
Total des primes		$735,031 60
A ajouter		
Intérêt et profits et pertes		6,631 36
Total des recettes		$741,662 96
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$283,094 43	
Sur risques de rivière	1,943 47	
Sur risques maritimes	3,215 28	
	$288,253 18	
montant recouvré l'année passée (1892) pour pertes non ajustées	43,910 48	
Total pertes payées pour 1893	$244,342 70	
Primes remboursées cancellations et commissions	185,272 57	
Réassurances	47,801 99	
Taxes et licences	12,155 39	
Dépenses générales, bureau local et agences, salaires loyer, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances frais judiciaires, annonces, etc	57,290 89	
Total des débours		$546,863 54
Balance		$194,799 42
Fonds de réserve de 1892		14,261 90
		$209,061 32
Réservé pour risques non terminés de 1893	$128,018 96	
Réservé pour pertes non ajustées de 1893	44,823 30	
Réserve et fonds de surplus	26,214 06	
		$209,064 32

ACTIF

La compagnie possède l'actif suivant:

Comptant en main—		
En banque	$73,640 73	
Au bureau	12 67—	$73,653 40
$85,000 bons consolidés de la ville de la Nlle-Orléans, émission Crossman		86,700 00
$115,400 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, incluant les numéros tirés		192,424 80
$50,000 bons de la Louisiane 4 pour cent, nouveaux		48,000 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales)		10,220 00
25 actions de la N. O. Warehouse Company		825 00
Une action Louisiana Sugar Exchange		125 00
Une action French Opera House Association		100 00
Primes en cours de perception		93 911 12
Meubles, accessoires, coffre-fort, Mappes, etc., bureau local et agences		3,699 00
		$509,348 32

PASSIF

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve et de surplus	26,214 06
Réservé pour risques non expirés de 1893	138,016 96
Réservé pour pertes non payées et non ajustées de 1893	44,873 30
Dividendes non payés	244 00
	$509,348 32

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1894.

M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signés) FRANK RODER.
FRED. G. ERNST.
JOSEPH SCHWARTZ.
THOS. J. WOODWARD.
Comité de finances.

Nlle-Orléans, Lne. 1er janvier 1894
19 jan 1m

Vingt-septième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Incorporée 20 février 1866. Réincorporée 17 janvier 1891

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1893:

Primes sur incendies	$252,605 68	
Primes maritimes	867 79	
Primes des rivières	384 47	
	$253,857 94	
A ajouter: Primes non acquises de 1892	47,378 85	
Total		$301,236 79
A ajouter: intérêt et profits et pertes	$30,022 35	
Moins salaires et dépenses générales	14,107 95	
		15,914 40
Fonds de surplus, 1892		6,481 69
Total		$313,632 58
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$113,159 28	
Sur risques maritimes	382 77	
Sur risques de rivières	134 33	
	$113,676 38	
Réassurances	49,033 51	
Primes remises et commissions	77,109 10	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	7,829 78	247,648 77
Profits bruts		$65,984 11
Réservé pour—		
Primes non expirées de 1893	$49,616 94	
Pertes d'incendies non payées	15,201 32	
Fonds de surplus	1,165 85	65,984 11

ACTIF.

Billets pour primes	$161 30
Primes en voie de collection	38,269 25
Prêts sur nantissement	2,500 00
Prêts sur hypothèques	1,250 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes	86,852 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	32,201 50
Bons d'Etat de la Louisiane	10,275 00
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co.	8,000 00
Propriétés foncières	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,913 14
Argent comptant et en banque	17,796 58
	$265,984 11

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Fonds de surplus	1,165 85
Réserve pour primes non expirées	49,616 94
Réserve pour pertes non payées sur incendie	15,201 32
	$265,984 11

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

J. HAMINGER, Président.
J. E. MERILH, Vice-Président.
ERNEST CHASSANIOL, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1894.

GEO. H. BRAUGHN Notaire
14 jan—1m

WARNER'S SAFE KIDNEY & LIVER CURE

[Autrefois vendu du Dr Craig pour les reins.]

Préparation végétale, le seul remède sûr pour la maladie de Bright, le Diabète et toutes les affections des reins, du foie et de la vessie.

Certificat de 1er ordre à l'appui.

Pour la guérison du Diabète, demandez Warner's Safe Diabetes Cure.

Pour la guérison de la maladie de Bright et les autres affections demandez Warner's Safe Kidney and Liver cure.

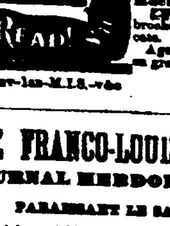

Warner's Safe Remedies sont vendus par tous les pharmaciens et marchands de médicaments.

H.H. WARNER & CO., Propriétaires, Rochester, N. Y.

Demandez les brochures et certificats.

Agent pour la vente en gros à la N-Orléans, I. L. LYONS.

1janv-1an-M.I.S.-vée

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 108 rue de Chartres, Orléans, Lne.